



HAL
open science

Nouer le lien social

Sébastien Rouquette

► **To cite this version:**

Sébastien Rouquette (Dir.). Nouer le lien social. PUBP. Presses Universitaires Blaise Pascal, p 7-43, 2015, 978-2-84516-709-4. hal-01141693

HAL Id: hal-01141693

<https://hal.science/hal-01141693v1>

Submitted on 10 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nouer le lien social introduction.

Pratiques de communication et lien social

Sébastien Rouquette, Professeur des universités en Sciences de l'information et de la communication, Laboratoire *Communication et Sociétés*, EA 46 47, UCA

Téléphone portable, SMS, internationalisation des séries télévisées : les pratiques de communication – interpersonnelles et médiatiques, collectives et individuelles – évoluent, incontestablement.

Le contexte de ces socialisations – familiales et professionnelles, politiques et sociales – évolue également.

Dans ce contexte complexe et mouvant, le lien social évolue, nécessairement. Et ce d'autant plus que ces changements, bien que différents, ont des relations les uns avec les autres. Car, entre autres choses, « la communication noue le lien social en recherchant une compréhension mutuelle toujours hasardeuse. » (Dacheux, Éric, 2010). Une évolution des pratiques de communication ne peut, dès lors, qu'impacter le lien social.

Contrairement à ce qu'annoncent régulièrement de nombreux Cassandre, le lien social ne décline pas. Il risque, moins encore, de (se) casser. Ne serait-ce que parce l'homme est avant tout, comme le dit, Georg Simmel un être de liaison. Les individus sont à la fois reliés entre eux et reliés les uns avec les autres par des « influences et de déterminations éprouvées réciproquement » (Simmel, G., 1908).

S'il ne périlicite pas, le lien social, en revanche, se reconfigure.

Depuis *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation* de Georg Simmel de nombreux chercheurs se sont efforcés de comprendre comment se noue le lien social. Comment, par exemple, se construisent et s'encastrent les réseaux sociaux familiaux et professionnels des individus ? Comment, encore, évolue, dans le temps et suivant l'âge, le réseau amical d'une personne : décline-t-il nécessairement avec l'âge ? Quels sont encore les facteurs socioprofessionnels qui favorisent l'intégration sociale ou l'adhésion associative ? Quels sont, au contraire, les facteurs qui favorisent les trajectoires d'isolement social, de déliaison sociale des individus ?

L'angle de cet ouvrage, spécifique, apporte de ce fait un regard novateur. Il étudie le lien social par le prisme des pratiques de communication.

Il analyse comment les pratiques de communication participent à l'élaboration du lien social et, secondairement à sa reconfiguration actuelle.

Quelle est – par exemple – la place de la communication interpersonnelle d'un côté, des médias de l'autre dans la construction du lien social ? De quelle façon pèsent les nouvelles pratiques communicationnelles – par exemple twitter ce dont on est le témoin à n'importe quel moment, n'importe où – dans la reconfiguration du lien social ? En quoi, à l'inverse,

d'autres évolutions du lien social se révèlent totalement indépendantes de facteurs communicationnels ?

1 - Communication et lien social : comment la communication noue le lien social ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de définir ce que l'on entend – dans cette recherche collective – par lien social.

Le lien social, un domaine d'étude central et – potentiellement – vaste.

Le lien social se caractérise, d'abord, comme un objet d'étude aussi vaste que central.

De même que la communication noue le lien social, le lien social noue la société. Il suffit de prendre un seul domaine – celui de la vie d'entreprise – et un seul type de lien – celui des liens professionnels – pour mesurer à quel point les liens sociaux touchent à des enjeux multiples. Se créer et entretenir des relations sociales dans la vie professionnelle permet tout à la fois de réduire l'incertitude économique des échanges (l'interlocuteur est-il fiable ?), d'obtenir des informations valorisables économiquement (de nouveaux marchés) et professionnellement (de nouvelles opportunités professionnelles) (Ferrary, M., 1999). Nouer des liens sociaux permet d'avoir connaissance d'offres d'emplois : d'après l'enquête - devenue classique - de Mark Granovetter en 1974, une présence de deux à cinq ans dans la même organisation suffit à se construire un réseau de connaissances suffisamment solide dans son secteur, et notamment dans les autres organisations, pour préparer une future mobilité professionnelle (1974). C'est un parcours classique chez les jeunes diplômés embauchés dans des sociétés d'audits ou de conseils. Au cours de leur travail ces derniers croisent des clients qui deviennent, régulièrement, leurs futurs employeurs (Ferrary, M., 1999, p. 194). Dans un autre registre, « les banques qui offrent des services aux personnes fortunées sont conscientes du rôle de la relation de confiance et elles rémunèrent des tiers de confiance (avocats, expert-comptables...) pour que ces derniers prescrivent les services de la banque auprès d'individus avec lesquels ils entretiennent des relations de confiance (Ferrary, M. 1999). Dernier exemple économique significatif de la diversité des enjeux concernant chaque type de lien social, un individu n'a pas le même comportement économique suivant le contexte. « Ainsi, vendre à un ami une voiture avec un vice caché n'a pas les mêmes conséquences que la vendre à un inconnu. L'agent malhonnête risque de perdre un ami, d'acquérir une mauvaise réputation qui le privera d'échanges futurs avec les autres agents du réseau social et d'être victime d'un phénomène d'ostracisme de la part de sa communauté » (Ferrary, M. 1999).

Ecrire cela ce n'est pas considérer que les liens professionnels sont nécessairement construits pour des raisons strictement professionnelles, utilitaires ou rationnelles. C'est, au contraire, montrer que lien social indique « la façon dont chacun est lié aux autres et s'intègre ainsi à la société dans son ensemble » (Cusset, P.-Y., 2007). C'est indiquer que l'enjeu du lien social, d'un lien interpersonnel par exemple, dépasse la relation entre ces deux personnes pour amarrer chacun à – suivant les cas – un réseau social, un système culturel, un modèle de vivre ensemble plus vaste.

Ces exemples exposent plus précisément deux facettes du lien social. Au-delà de la relation qui se noue entre deux personnes, le lien social offre protection et reconnaissance (Paugam,

Serge, 2008).

De la protection d'abord : quelqu'un qui perd son emploi (ressources et liens professionnels) peut compter, de manière variable suivant la culture familiale du pays (Paugam, Serge, 2006), sur sa famille pour l'aider durant cette période difficile (solliciter le réseau familial pour retrouver de l'emploi, de l'aide matérielle). De même que connaître personnellement le vendeur de la voiture offre une protection supplémentaire à l'acheteur, le vendeur jouant – au-delà de la transaction – son image sociale.

De la reconnaissance sociale ensuite : dans nos sociétés où l'État Providence offre un système de sécurité (sociale) (quasi) généralisé et où la protection devient un enjeu personnel moins vital, la reconnaissance devient pour les individus un enjeu propre. Elle « renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. » (*ibidem*, p.15). Cette valorisation, par le regard ou la présence de l'autre, marque bien que nous sommes irrémédiablement des êtres de relations. Elle est telle qu'aucun lien social, aussi superficiel qu'il soit, ne peut être négligé. Quelle importance faut-il, a priori, accorder aux salutations échangées dans les salles de sport ? Surtout quand les mots partagés ne vont guère au-delà de « bonjour » ou « bonsoir » ? Une observation d'usagers de ces salles a, au contraire, montré que ces relations – pourtant très superficielles – répondaient aux attentes des gens. Les membres de ces centres de remise en forme ont la possibilité de discuter avec les autres pratiquants des activités du club. La plupart du temps pourtant, ce n'est pas ce qu'ils font. Ils se contentent de pratiquer leur activité côte à côte. Autrement dit, ils se satisfont de relations certes conviviales, mais superficielles, le temps de leur activité. Comme si la possibilité d'entretenir des contacts limités, circonscrits à un espace donné, sans réels investissements mais également sans engagements et sans contraintes, suffisait à justifier le déplacement au club (Ernst, A. et Pigeassou, C., 2006).

La multiplicité des enjeux touchant aux liens professionnels souligne une deuxième chose. À savoir le risque de dissoudre l'analyse du lien social dans des domaines si divers qu'il devient impossible d'en tirer des connaissances unifiées. Pour le dire autrement, mesurer en quoi les pratiques de communication innervent le lien social est difficile tant celui-ci prend tant de formes différentes. Il n'y a pas d'exemple plus parlant de cette difficulté que de prendre une pratique courante pour mesurer à quel point il est possible de retrouver du lien social dans pratiquement toutes les activités sociales. En quoi, ainsi, existe-t-il un rapport entre l'étude du bénévolat informel et celle du lien social ? Ce rapport est direct. Faire le jardin pour son fils, aller chercher les petits-enfants à l'école pour sa fille, aider à déménager ses amis permettent d'entretenir ses relations. Observer ces activités permet – indirectement – d'examiner des pratiques de maintien de liens sociaux. Celles-ci témoignent de l'importance accordée à ce lien. Cette observation peut même être corroborée de manière statistique. « Rendre service augmente très significativement le nombre de réceptions à domicile, ce qui corrobore l'hypothèse d'une motivation relationnelle du bénévolat informel. De son côté, l'effet de réseau est également validé puisque la fréquence des réceptions a un impact positif et significatif sur la pratique du bénévolat informel » (Prouteau L. et Wolff F.-C., 2005, p. 334-335). Comme dans la Kula observée par Charles Mauss, c'est bien autre chose que de l'utile qui circule alors (Prouteau L. et Wolff, F.-C., 2005, p. 334).

Au vu du caractère extensif du lien social, comment en circonscrire le champ ? À ce stade de la réflexion, il est possible de le désigner comme un élément essentiel du vivre ensemble, garant de protection et de reconnaissance sociale. Mais, à ce stade donc, le lien social se

définit plus par ce qu'il apporte que par ce qui le caractérise en propre. C'est une difficulté commune à toutes les notions convoquées pour expliquer des réalités multiples, comme c'est le cas ici : « relations concrètes que l'on entretient avec sa famille, ses amis, ses collègues ou ses voisins, jusqu'aux mécanismes collectifs de solidarité, en passant par les normes, les règles, les valeurs et les identités qui nous dotent d'un minimum de sens d'appartenance collective » (Cusset, P.-Y., 2007, p. 5).

Une double définition de lien social

Cette complexité rend nécessaire une définition théorique précise du lien social. Celle avancée par Pierre-Yves Cusset a un double mérite. Elle est précise et synthétique. Le lien social se définit par « l'ensemble des relations personnelles, des normes, des valeurs et des règles communes qui relient les individus » (2006, p.21) faisant partie d'une même société.

Ces relations sont de deux types précise Vincent de Gaulejac (1994, p.59).

Les liens horizontaux : les relations personnelles qui lient les individus aux autres individus. Il peut s'agir de liens concrets (tels les contacts quotidiens) ou médiatisés par les technologies d'information communication.

Les liens verticaux : ceux qui lient les individus à la société.

Les premiers – les liens horizontaux – constituent un sujet d'étude central pour les interactionnistes - l'interaction sociale - ou la sociologie des réseaux (le réseau social). Il est également important d'étudier le capital social des individus. Un capital - observe P. Bourdieu - dont les bénéfices sont cumulatifs avec le capital culturel et économique. Aujourd'hui, l'accent est mis sur l'étude de la sociabilité (Belton Chevallier, L., 2009, p. 41). Cette sociabilité – capacité à soutenir une conversation, à respecter les normes de comportement d'un espace pour nouer contact – peut être étudiée dans des contextes différents : familles (sociabilités enfants/parents/grands-parents), entreprises (collègues), écoles (pairs), clubs de sports (copains), quartiers (voisins). Dans cette analyse horizontale du lien social – que ce soit les rapports interpersonnels, le capital social, le réseau social ou la sociabilité – il est possible, avec Serge Paugam (2008), de distinguer différentes catégories de liens sociaux, suivant les contextes et le type de lien construits : le lien de filiation (entre parents et enfants), le lien de participation élective (entre conjoints, amis, etc.), le lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle), le lien de citoyenneté (entre membre d'une même communauté politique). Chacun de ces liens sociaux s'entrecroise pour tisser une partie du lien social, le lien social horizontal.

Les seconds – les liens verticaux – « relient chaque individu à l'ensemble de la collectivité, par le biais d'institutions et d'instances intermédiaires. Ce sont là que se jouent les normes et valeurs, la dimension socialement structurée des comportements individuels » (Belton Chevallier L., 2009, p. 19). Ces deuxièmes liens font partie des phénomènes étudiés par les structuralistes et les fonctionnalistes, en particulier quand ceux-ci étudient les normes, les idéologies ou les valeurs sociales d'une société qui organisent « son rapport aux autres individus au sein de l'ensemble social. Le degré d'horizontalité mesure l'intensité du lien en termes de matérialisation interpersonnelle de ce dernier. » (Ibid., p.22).

Les liens sociaux verticaux sont également étudiés par les spécialistes de communication, quand ces derniers s'attachent à la dimension symbolique du lien social, c'est-à-dire à

l'attachement d'un individu au collectif qui repose sur la conscience d'une relation entre sa propre existence et celle de son collectif. Que faut-il entendre par « dimension symbolique du lien social » ? Cette dimension symbolique tient, selon B. Lamizet à « la relation entre l'individuel et le collectif, entre le sujet singulier et la communauté à laquelle il appartient. La société ne peut exister que si "chacun de ses membres a conscience d'une relation entre sa propre existence et l'existence de la communauté" » (Lamizet, B., 1999, p. 9). Cet attachement s'affiche dans des pratiques, des représentations (symboliques) « composées de l'ensemble des éléments culturels conscients et inconscients (rapport au temps, à l'espace, etc.) communs à une société donnée (Glossaire de *Vivre ensemble aujourd'hui*, dir. Dacheux, É., 2010, p. 241). Car le vivre ensemble se définit aussi par une manière, consciente et inconsciente, partagée de comprendre le monde. Autrement dit, il faut étudier la dimension symbolique du lien social (vertical) parce que « la représentation de ce qui nous relie contribue à nous relier » (Dacheux, É., 2010, p. 139).

Compte tenu de leurs spécificités, de leurs logiques propres, il est absolument indispensable de distinguer ces deux types de liens sociaux. Faut-il pour autant les étudier séparément ? Faut-il, ce qui reviendrait au même, accorder la priorité à un type de lien social dans chaque analyse, en occultant l'autre ? Non, car cette coupure serait doublement artificielle.

D'abord parce qu'elle séparerait des paramètres qui rentrent en ligne en même temps dans l'établissement de tout lien social, en particulier des liens sociaux quotidiens. En même temps qu'un individu noue une relation avec un de ses voisins (lien social horizontal) rentre à la fois en compte des paramètres qui tiennent à la situation concrète de l'interaction - telles que le moment de l'interaction (en plein jour ou le soir, tard ?) le lieu (chez le coiffeur ou dans le jardin de l'un des deux ?) - et des paramètres qui tiennent au contexte culturel, social, normatif, idéologique de l'interaction.

Ensuite, parce qu'en étudiant exclusivement un seul type de lien, on accorderait la priorité à un type de dimension relationnelle au risque d'en occulter les autres dimensions, tout aussi importantes. De fait, l'importance actuelle accordée à l'analyse du lien social horizontal n'est-elle pas significative – comme le souligne à juste titre Leslie Belton Chevallier – du primat accordé à la dimension relationnelle du lien, au réseau et à ses dimensions stratégiques. Au risque que « ce qui relie les individus à la société compte dorénavant moins que ce qui les relie les uns aux autres : peu importe la société à laquelle ils appartiennent, les individus sont de plus en plus le centre ou du moins le départ du lien social. Pour le dire autrement, l'individu lui-même choisirait ceux avec qui il est lié et sur quels modes (*Ibid.*, p. 43) ». Raisons pour lesquelles il est préférable d'étudier – en même temps – le lien social dans ses deux dimensions, horizontales (entre les individus) et verticales (entre les individus et la société). Y compris quand le sujet engage plus une dimension qu'une autre, comme cela peut – à titre d'illustration – être le cas de la création de nouveaux liens en situation de mobilité géographique (déménagement) et/ou professionnelle (volonté de promotion, changement de cadre de vie...). Des situations qui engagent des comportements – au premier abord – guidés par des motivations, des choix personnels (choix de collègues sympas...) et pour les explications desquelles il ne faut pourtant pas occulter des facteurs sociaux structurels plus larges tels que l'homogamie sociale.

Prendre en compte les deux dimensions horizontales et verticales du lien est donc nécessaire pour éviter de « tomber » d'un côté dans un déterminisme social (en ne soulignant que la dimension sociale ou normative d'un lien), de l'autre dans un déterminisme « individualiste » (en considérant l'individu comme mesure – et comme source unique – de son réseau

relationnel). Comment prendre en compte toutes les dimensions inhérentes à l'analyse de la place des pratiques de communication dans la constitution du lien social sans risquer – plus encore - une dispersion des analyses produites ?

De deux façons.

D'une part en se focalisant sur les normes, les valeurs, les idéologies, les pratiques, les représentations symboliques dont l'influence porte directement sur les logiques de sociabilité, de constitution de réseau, de capital social ou de relation interindividuelle. Autrement dit, en ne prenant en compte dans l'étude des normes, valeurs, etc. que celles qui influencent directement les relations interindividuelles horizontales.

D'autre part, en étudiant le lien social au prisme de la communication.

Le lien social au prisme de la communication

Cela semble un truisme : pour nouer un lien, encore faut-il communiquer. Cela ne l'est pas. Car si la communication sert à nouer le lien social, il faut partir du principe que communiquer c'est fondamentalement accepter le risque de l'incommunication (Wolton, D., 1997). Ou, comme le détaille Pascal Robert, l'incommunication est la règle, la communication (comme compréhension mutuelle), l'exception (Robert, P. 2005). Les raisons en sont nombreuses : parfois l'émetteur veut dire autre chose que ce qu'il dit explicitement ; d'autres fois le récepteur entend ce qu'il veut bien entendre, suivant ses filtres, ses *a priori*, son humeur du moment ; dans d'autres situations encore la communication peut servir à imposer une logique de domination. D'autres fois encore l'inconscient de l'échange est plus important que ce qui est explicitement échangé. Enfin, chacun ne donne pas nécessairement exactement le même sens à chaque mot (Lepastier, S., 2013).

La palette des moyens de communication est large. Les individus peuvent tisser un lien par l'intermédiaire du langage oral, par écrit littéraire (épistolaire), par SMS, par intonation de voix, par geste, par regard, par image, par son, par gestion de l'espace, par smiley.... Ils peuvent – pour entretenir ces liens – choisir des lieux de communication intimes, solennels, anonymes, nouveaux, voire improbables.

Autrement dit, non seulement on ne s'intéressera pas aux mêmes pratiques de communication suivant le contexte de la communication : formel ou informel, public ou privé. Un contexte qui dépend, entre autres, du type de lien social interrogé : professionnel *versus* amical, individuel *versus* collectif. Mais on ne s'intéressera également pas aux mêmes pratiques de communication en fonction des quatre paramètres qui constituent les quatre principales variables de toute communication : l'espace, le temps, la technique et la situation de communication (Dacheux, É., 2011).

Tout d'abord, l'espace. Le procédé est connu des animateurs télévisés : un producteur d'émission qui souhaite organiser un débat polémique va choisir une petite pièce, rapprocher les débatteurs, les mettre face à face. Un concurrent qui veut, au contraire, favoriser des palabres télévisées va installer ses caméras dans un très grand studio doté de plafonds élevés, d'une grande surface, éloignant éventuellement même les débatteurs les uns des autres (Rouquette, S., 2002). L'espace joue tout autant un rôle dans la tenue d'une communication interpersonnelle.

Ensuite, le temps. Les spécialistes des forums en ligne l'ont mesuré dès le début de l'internet

grand public. Si un débat entre internautes se déroule en direct, le caractère instantané de la conversation favorise la communication sur l'information: la relation compte plus que la réflexion, la présence plus le contenu, l'émotion transparaît dans les écrits échangés. S'il se passe en différé, l'information prime – à l'inverse – sur la communication, le contenu des arguments ou des données échangés sur le bavardage (Beaudouin, V. et Velkovska, J., 1999). À tel point que le temps de l'échange – direct ou différé – pèse structurellement sur le contenu de ce qui est échangé.

En troisième lieu, la technique. Si elle se fait sans technique, c'est-à-dire dire en direct, chaque individu a accès, comme l'a scrupuleusement détaillé Ray Birdwhistell, à des informations sur son interlocuteur données par l'intonation de la voix, les gestes utilisés, les micro-expressions des visages et même les émotions que son interlocuteur laisse transparaître. « Lorsque cette relation passe par un intermédiaire (humain ou technique) on parle de médiation. Enfin, lorsque cette médiation passe par un objet technique on parle de médiatisation » (Dacheux, É., 2011, p.)

Enfin, la situation de communication. La chose est connue des syndicalistes. Une négociation syndicale sera plus ou moins aisée suivant le lieu où elle se déroule : dans le bureau de la direction, dans un lieu « neutre » (sous-préfecture), dans un bâtiment syndical. Certains favorisent les discussions (petites salles de cours), d'autres les longs discours (les amphithéâtres) ; certains sont propices aux comportements formels (salles parées de décors somptueux), d'autres autorisent plus facilement les attitudes informelles (les bars). Les lieux comportent tous une dimension symbolique non négligeable qui pèse sur le comportement attendu des individus et donc sur les interactions.

A la lumière de ces quatre spécifications, que signifie étudier le lien social sous l'angle de la communication ?

Deux directions sont envisageables.

La première part des pratiques de communication. Elle consiste à étudier le rôle spécifiquement joué par les pratiques de communication dans la construction du lien social. Quel rôle jouent – par exemple – les dimensions communicationnelles temporelles, spatiales, techniques dans la sociabilité professionnelle des journalistes locaux ?

Cette approche est intéressante sur un plan théorique. Elle permet de comparer l'impact de différentes pratiques de communication sur ce lien social en classant la diversité des pratiques de communication existantes dans ces quatre grandes catégories. Un procédé qui permet de mesurer l'importance, spécifique, d'une dimension de communication – par exemple la distance – dans les relations que les journalistes entretiennent avec leurs différents interlocuteurs, quelle que soit la situation de communication considérée.

Cette manière d'aborder la question est, en parallèle, intéressante sur un plan historique dans la mesure où les pratiques de communication connaissent deux évolutions nettes. Les communications entre les gens se font, plus souvent qu'auparavant, à distance (smartphone, Skype, visioconférence...). Elles se font, parallèlement, par un intermédiaire technique ou par un objet technique. Dans ce contexte, il est intéressant de savoir quel est l'impact de l'augmentation des distances dans l'évolution du lien social. Quel est, de même, la place des technologies d'information communication (médiation technique) et des médias de masse (médiatisation technique) dans cette reconfiguration du lien social ? Ces interrogations peuvent être résumées d'une formule : *les pratiques de communication offrent-elles de nouvelles façons d'entretenir les liens sociaux ? Quelles dimensions de communication pèsent le plus ? Quelles en sont les conséquences ?*

La deuxième part des évolutions du lien social concernant la société française, périmètre d'étude de cette recherche collective.

Parmi les reconfigurations constatées, deux sont particulièrement marquées.

L'une concerne l'individualisation de la société. Cette individualisation impacte le lien social de plusieurs façons : les liens sociaux y sont plus souvent choisis. Ils sont plus nombreux mais aussi plus fragiles, en particulier dans un contexte de société plus mobile.

L'autre concerne la multiplication des liens sociaux concernés par une dimension interculturelle. La notion d'interculturel relève ici, au sens strict, des rapports ou contacts *entre cultures*. Autrement dit entre personnes ou groupes de personnes de cultures différentes. Ces rapports prennent la forme d'interactions, d'échanges, de relations. Ces échanges peuvent, dans une deuxième étape, donner lieu à des enrichissements ou à des confrontations, à des cohabitations ou à des juxtapositions culturelles. Une deuxième étape que n'intègre pas ici l'emploi d'interculturel. Comme l'a montré un précédent ouvrage de notre équipe de recherche consacré à *l'identité plurielle*, l'importance croissante de cette dimension tient à plusieurs facteurs : Les premiers sont techniques « De nouveaux moyens de déplacement et de nouveaux outils de communication, facilitent les échanges – à distance – ou les rencontres – épisodiques ou régulières – entre les personnes et les populations. Les deuxièmes sont des facteurs politiques et sociaux. Les sociétés contemporaines sont caractérisées par un mouvement d'individualisation au sens où le poids de la tradition, des habitudes culturelles, professionnelles, familiales dans la construction de l'identité sociale de chacun diminue » (Rouquette, Sébastien, 2011, p. 11). La combinaison de ces facteurs techniques, sociaux et politiques facilite aussi la globalisation des échanges, des programmes médiatiques, la multiplication des rencontres interculturelles, etc.

Ces deux évolutions génèrent alors de nouvelles problématiques, en particulier dans la perspective qui est la nôtre :

Quelle rôle joue, d'une part, les communications interpersonnelles directes, les médias traditionnels, les TIC dans la recomposition des liens sociaux d'une société individualisée ?

Quelle est, d'autre part, la place des pratiques de communication dans le développement des sociaux interculturels ?

Pour mieux comprendre les enjeux de ces problématiques, il faut en détailler les contextes et les implications respectives.

2 - Première problématique : de quelles manières les pratiques de communication participent-elles à la construction – et à la reconfiguration – du lien social ?

Si les médias – et les sciences sociales – s'intéressent autant aux liens sociaux, c'est avant tout en raison d'une peur de la déliaison sociale. Il suffit de consulter deux semaine de presse quotidienne pour voir à quel point cette question est source d'inquiétude : « deux associations luttent contre l'isolement des anciens » (*Ouest France*, 12. 09.2014), « Rhizome [une association pour l'accès aux soins] veut parler des maux de l'isolement » (*La nouvelle république*, 3.0.2014), « Mopiti ou la carte postale contre l'isolement des personnes âgées » (*Senior actu*, 28.08.2014), « Lutte contre la solitude dans votre logement : envisagez la cohabitation » (*Le nouvel observateur*, 11.09.2014). Cette inquiétude dit combien, pour une

partie des observateurs, plusieurs évolutions concomitantes convergent vers un risque grandissant d'isolement social et relationnel. Un risque contre lequel les politiques publiques doivent lutter à bras le corps.

Il ne s'agit pas ici d'étudier pour lui-même l'isolement social, les processus qui y conduisent, et les moyens de lutter contre ce phénomène puisque ce livre ne porte pas en tant que tel sur les reconfigurations du lien social. Il ne s'agit pas, pour autant, de nier ces risques de déliaison, bien réels, pour une partie de la population. Il s'agit en fait de prendre en compte ce phénomène de déliaison du point de vue des pratiques de communication. C'est-à-dire d'apprendre – en observant ce qui favorise les fractures sociales – quels liens sociaux protègent le plus de l'isolement social. Lesquels sont – de ce point de vue – les plus importants ; lesquels donc doivent être particulièrement pris en compte dans l'analyse de l'impact des nouvelles pratiques de communication dans l'évolution du lien social.

Or, à l'heure du smartphone et des réseaux sociaux numérique, l'augmentation du risque d'isolement est un phénomène bien réel. La fondation de France s'attache à donner chaque année des indicateurs de mesure chiffrés de ce phénomène, au-delà des sentiments subjectifs de solitude. Car il ne faut pas confondre situation isolée et sentiment de solitude. Ce n'est pas parce qu'une personne vit seule qu'elle est isolée relationnellement (Cusset, P.-Y., 2007, p. 65). En ce qui concerne les jeunes célibataires, cette période de la vie correspond, au contraire, à un moment de forte sociabilité (sorties entre copains par exemple). Tandis que chez les personnes veuves, vie solitaire et solitude vont, c'est vrai, plus souvent de pair. Autrement dit, pour mesurer l'isolement il ne faut pas seulement prendre en compte la situation de la personne. Quels critères - statistiquement mesurables – faut-il alors prendre en compte ? S'appuyant sur les études portant sur l'exclusion, la désaffiliation, la Fondation de France définit comme isolé relationnellement les personnes « qui n'ont pas ou peu de relations sociales au sein des cinq réseaux sociaux suivants : réseau familial, professionnel, amical, affinitaire et territorial » (2014, p.8). Trois tendances sont constatées. D'abord, la progression de l'isolement chez les personnes âgées. Cet accroissement tient à l'augmentation de la dépendance (vieillesse de la population), mais pas seulement. Les personnes aujourd'hui âgées ont connu mai 68 et ont bénéficié de la libération des mœurs. Cette évolution leur a permis de gagner en autonomie tout au long de leur vie : possibilité d'avorter en cas de grossesse non désirée, de divorcer en cas de mésentente dans le couple, plus de facilité de mobilité professionnelle. « Maintenant, ces plus de 75 ans souffrent de mutations sociales positives à l'époque mais qui ne les aident pas aujourd'hui à vieillir en conservant et en créant des liens¹ ». Ensuite, l'amointrissement des relations de voisinage (36% n'ont pas ou peu de contacts avec leurs voisins : Fondation de France, 2014). Enfin, plus de difficulté à élargir son réseau social (amical, associatif, professionnel) puisqu'un quart des personnes interrogées nouent l'essentiel de leurs relations autour d'un seul de ces réseaux, ce qui constitue un risque objectif d'isolement en cas d'incident dans le parcours de vie (licenciement, divorce, déménagement contraint, décès d'un proche, maladie handicapante, etc.).

Face à ce risque de déliaison pour une partie de la population, quel type de lien social s'avère être un rempart particulièrement important ? À quel type de lien faut-il prêter particulièrement attention de ce point de vue ? Sur quel type de lien social est-il alors particulièrement nécessaire de mesurer l'impact des pratiques de communication ?

¹ Lapierre, Vincent, interviewé dans « Les personnes âgées frappées de plein fouet par la solitude », *le Figaro*, 7.07.2014.

On le sait, les liens sociaux peuvent être distingués en quatre catégories : le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique, le lien de citoyenneté (Paugam, S., 2006). Chacun contribue, à sa façon, au vivre ensemble. Pour autant, tous ne comptent pas autant du point de vue de l'isolement social.

C'est notamment le cas du lien politique (lien de citoyenneté). Après chaque élection présidentielle ou syndicale, les commentaires qui voient dans la baisse de participation électorale et syndicale le signe d'une démocratie fragilisée s'expriment, inéluctablement. Ce désintérêt d'une partie chaque fois plus importante de la population pour l'élection est indéniablement la marque d'un désintérêt dans le choix de ses représentants, voire dans les enjeux politiques ou professionnels de la collectivité. Ce désintérêt révèle même plus profondément, estime Dominique Schnapper, une remise en cause du principe de représentation. À savoir cette idée selon laquelle le candidat municipal, régional, national, une fois élu, ne représente plus seulement sa personne ou son camp politique mais porte l'intérêt de la collectivité toute entière. Une remise en cause du principe de délégation dans la mesure où, dans une société d'individus, nous n'accepterions – au fond – de déléguer notre pouvoir à un représentant que si représentant nous ressemble. Quitte à remettre en cause le principe de fonctionnement de l'espace politique comme espace de gestion réglée des diversités². Aussi significative soit-elle, cette crise du lien politique ne signe pas pour autant une rupture du lien social. Certes, le lien politique est l'un des plus visibles. C'est également un lien doté d'une grande importance et d'une forte légitimité sociale parce que rattaché aux questions d'intérêt général. Mais ce critère ne doit pas être pris de manière univoque comme un marqueur de la vitalité du vivre ensemble. Même désintéressé de la vie politique, un citoyen peut être fortement lié à ses contemporains au travers d'un intense réseau amical ou associatif. Son désintérêt de la chose publique ne signe pas son désintérêt pour la vie collective (De Singly, F., 2005, p, 192). Son désintérêt politique indique seulement qu'il ne se retrouve pas dans l'organisation politique actuelle, dans ceux qui proposent de le représenter ou dans les propositions qui lui sont faites. Il n'implique pas, pour autant, qu'il se désintéresse complètement de ses concitoyens et de la société.

Qu'en est-il du lien professionnel (lien de participation organique) ? La perte d'un emploi augmente-t-elle fortement le risque d'isolement social ? Certes, depuis un siècle, les hommes consacrent en moyenne moins de temps au travail et un peu plus à eux (prendre soin de soi, dormir) et à leurs loisirs (médias, jeux vidéo...). Pour autant, le lien professionnel reste une dimension incontournable du lien social du point de vue de la (dé)socialisation.

Le travail apporte d'abord, d'indéniables compétences de socialisation. Les difficultés de socialisation de populations concernées par un chômage massif l'attestent. Le chômage des jeunes concerne particulièrement ceux issus de l'immigration (Fournier I. et Silberman R., 2006). Or, ce chômage a « des conséquences désastreuses pour les populations concernées. Pour les spécialistes des milieux populaires, la vie en bande de jeunes dans les années 60 courrait de la fin de l'école à la vie en couple stable. Aujourd'hui, à une époque où le premier travail est rarement en CDI mais de plus souvent sous temporaire (CDD, intérim, apprentissage, contrats aidés), l'accès à un travail stable est plus tardif, en particulier pour les jeunes sans qualification. Corrélativement, l'entrée dans une vie matrimoniale stable se fait, lui aussi, plus tardivement. Autant d'évolutions qui tendent à prolonger cette appartenance au monde des bandes. « Hors de l'école, hors travail, sans affectation sociale, ils sont « livrés à

2

Schnapper, Dominique (1998), *La Relation à L'autre : au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 526 p.

eux-mêmes » ou, plus précisément à la « culture de rue », à plein temps et pour une durée de plus en plus longue » (Duret, P., 1999, p. 170). Ils ne disposent alors pas des compétences sociales et relationnelles, en partie implicites, de plus en plus discriminantes dans la vie professionnelle. En particulier pour les emplois de service, en rapport direct avec la clientèle. Car, de fait, les compétences sociales exigées par ces postes telles que la disponibilité, le comportement policé, le respect des horaires et de la culture de l'entreprise sont aux antipodes des normes en vigueur chez des jeunes hommes dont l'estime de soi dépend de l'adhésion à des valeurs faites de prouesse physique, de mise en danger et de sens de l'honneur (Duret, P., 1999, p. 170).

Surtout, la rupture du lien professionnel continue d'entraîner – sous certaines conditions – une rupture cumulative des liens sociaux. Cela dépend, constate Serge Paugam dans une analyse comparative européenne, du système de solidarité et du modèle familial du pays considéré. Il y a, de manière générale, deux modèles. D'un côté les pays à fort niveau de solidarité sociale. Ce sont les pays scandinaves. Dans ces pays, les individus sont comparativement plus souvent célibataires. Mais, en cas de chômage, ce système protège comparativement également plus les chômeurs d'une rupture cumulative des liens sociaux. De l'autre côté, les systèmes dits « familiaristes ». Ils concernent les pays du sud de l'Europe. Les personnes en situation de chômage ne bénéficient pas d'aides sociales importantes mais elles peuvent compter sur une aide familiale réelle. Ces chômeurs sont nombreux à vivre avec leurs parents, à participer à la vie sociale de la famille, à la vie de voisinage. C'est lorsque le système culturel se trouve entre ces deux systèmes que le risque de désocialisation en cas de chômage est le plus élevé. C'est le cas de l'Allemagne, l'Angleterre, la France. L'aide publique y est moyenne et l'aide familiale pas systématique dans la mesure où ce sont des pays « dans lesquels les responsabilités institutionnelles de la famille sont relativement peu définies » (Paugam, S., 2006, p. 18). Le risque de rupture cumulative des liens professionnels et des liens sociaux y est plus élevé. De ce point de vue, étudier la place des pratiques de communication dans le développement – ou le maintien – des liens sociaux professionnels se justifie pleinement.

L'évolution des liens électifs posent des problématiques différentes, mais complémentaires. Ces liens, constitués au-delà du cercle familial, se nouent au sein des associations musicales, religieuses, sportives ou encore lors des sorties d'écoles. Ils constituent autant de liens choisis pour élargir son cercle d'appartenance. Or, l'évolution concernant le nombre de ces liens interroge. À quinze ans d'intervalle, l'Insee a demandé aux français combien de conversations ils ont noué en une semaine avec des voisins, parents (hors famille nucléaire), commerçants, amis, usagers des transports en commun, etc. Une tendance se dessine : le nombre de conversations directes diminue, notamment avec les collègues (hors conversations de travail) et avec les « commerçants et les prestataires de services » (-25%) (Blanpain, N. et Pan Ké Shon, J.-L., 1998). Ces dernières relations se cantonnent plus à un registre strictement professionnel. Comme si, également, il était jugé moins facile, ou moins intéressant, de nouer des relations en face à face, au gré de ses rencontres quotidiennes. Alors même que les plus connectés des individus échangent en permanence informations et anecdotes avec leurs contemporains. C'est ce paradoxe – seulement apparent – qu'il sera particulièrement important d'interroger à partir de la dernière catégorie de lien social.

Car le lien familial constitue, incontestablement, un lien central à de multiples égards. L'institution familiale, on le sait, constitue aux yeux des individus contemporains une institution refuge. Malgré – ou peut-être à cause de l'augmentation des divorces – l'institution familiale est considérée comme un endroit où on se sent « bien », « authentique », « en

sécurité » (enquêtes Sofres). Surtout, le réseau familial se trouve être le dernier réseau qui « tient » quand « tout commence à aller mal ». Quand les personnes sont au seuil de l'isolement social, quels réseaux mentionnent-elles en priorité comme ultime ressource sociale disponible ? C'est une fois sur trois le réseau familial qui est cité (Fondation de France, 2014). À l'inverse, quand l'individu s'engage sur une voie de désocialisation, quel est l'accident qui a servi d'ultime déclencheur ? Est-ce un déménagement, une maladie, une situation de chômage ou une rupture familiale ? Dans la majorité des cas, « l'isolement est associé à une rupture familiale (décès, divorce, séparation ou départ des enfants du cocon familial) » (Fondation de France, 2014, p. 12).

Dès lors, comprendre quelles pratiques de communication participent au maintien des liens familiaux que l'on souhaite à la fois « authentiques » et « sécurisants » est particulièrement important. En particulier dans un contexte d'évolution rapide des pratiques de communication intrafamiliales.

Cette évolution mérite un éclairage spécifique.

3 - Deuxième problématique : quels rôles jouent les nouvelles pratiques de communication dans la reconfiguration des liens sociaux ?

Les relations à distance de couples notamment sont particulièrement concernées par l'arrivée des smartphones en particulier, par l'importance accrue de la technique dans la communication quotidienne en général. En effet, les techniques de communication numériques sont aujourd'hui autant utilisées pour entretenir les relations de couple (dire ce que l'on fait, que l'on pense à l'autre, harmoniser l'agenda familial : Martin, O. et Singly F., 2002) que pour réparer des relations, renouer contact après des disputes. Au-delà de leurs aspects pratiques (« N'oublie pas d'aller chercher les enfants à l'école ! »), la place nouvelle prise par les SMS, les appels n'importe où, n'importe quand engagent deux types de questions.

Faut-il voir dans l'entretien régulier, voire quasi permanent, de liens familiaux à distance, seulement une volonté de compenser la désynchronisation d'agendas familiaux de ceux qui sont obligés de travailler loin du domicile (élévation du temps de trajet domicile/travail), qui travaillent le soir, le week-end ou la nuit (augmentation du nombre de personnes aux horaires décalés) ou de ceux qui déménagent ? S'agit-il seulement de chercher à maintenir le sentiment d'une connexion permanente avec ses proches (famille, amis proches) ? Quitte à favoriser une sociabilité connectée plus que communicationnelle (Licoppe, C., 2002, p. 203-205) ? Quitte, considère Marcel Gauchet à développer un rapport à soi de plus en plus fondé sur la nécessité d'être connecté en permanence aux autres. En référence avec la philosophie des stoïciens, qui met l'accent sur la propriété de soi, sur la maîtrise de son rapport à l'extérieur, Marcel Gauchet considère en effet qu'une multiplication de comportements entièrement tournés vers l'extérieur, intolérants à la solitude, empêcherait cette réflexion tournée sur soi-même source d'une maîtrise autonome de soi (Gauchet, M., 1998).

Une deuxième question relative à la « dématérialisation de l'entretien du lien social », notamment des lieux familiaux ou amicaux, apparaît. Assiste-t-on, en partie mais tout aussi significativement, à une gestion à distance des relations intimes, au sens de mettre de la distance physique ? Un indice, parmi d'autres, marque cette tendance : en quinze ans, le nombre de discussions directes entre personnes a diminué (environ 5% de moins pour toutes les catégories de relations sociales observées : voisinage, proches, relations entre collègues... : Insee, 1989). Cette tendance ne dit rien, c'est vrai, de la qualité des relations. Cela n'implique par exemple pas que les individus communiquent moins avec leurs proches,

mais qu'ils le font autrement. On pense ici aux SMS de confirmation des liens amoureux ou aux liens d'entretien des relations amicales (envoi de blagues). Communiquer à distance – par exemple par texto – permet-il d'exprimer quelque chose de très engageant tout en contrôlant cet engagement avec un dispositif qui permet de s'exprimer toute en limitant les « risques » d'une discussion approfondie, longue et pour tout dire engagée, contrairement à un échange oral ? Tout en se gardant de déterminisme technique, dans quelle mesure le lien social, en particulier les sociaux familiaux ou électifs sont-ils influencés par la technique ? Dans quelle mesure, à l'inverse, les usages des technologies d'information communication sont les révélateurs d'évolutions sociales plus larges (rapports aux autres, à l'intimité) ? Et, surtout, ces nouvelles pratiques de communication renforcent-elles ou fragilisent-elles ces liens sociaux familiaux et secondairement amicaux si importants contre le risque d'isolement social ?

4 - Troisième problématique : quel rôle jouent les pratiques de communication dans un contexte de développement de liens sociaux interculturels ?

Parallèlement, dans une société pluriculturelle et mondialisée, une autre problématique, se manifeste de plus. Si la communication cherche à favoriser une compréhension incertaine, alors force est de constater que les problèmes d'intercompréhensions sont, entre autres, culturels.

Pour qu'une relation d'échange entre deux interlocuteurs puisse avoir lieu, il faut, indique George Herbert Mead, au moins deux conditions (1963). Il faut considérer son interlocuteur comme quelqu'un d'extérieur, autonome, un être en capacité d'exprimer des désaccords. Il faut également voir dans cet interlocuteur un partenaire, lié par une forme de similitude et d'analogie, avec qui il est possible de discuter. Ce qu'il nous dit doit être perçu comme intelligible, compréhensible. «S'il n'y a aucune communauté entre les protagonistes de la communication, si le décalage est très important entre leurs contextes et leurs normes, on peut aboutir à une incompréhension totale et à des contresens, pouvant aller jusqu'à une rupture sur le plan de la connaissance» (Mead G.-H., 1963, p. 219).

Cette démarche complexe qui consiste à reconnaître l'autre à la fois comme semblable et différent, prend toute sa valeur dans la relation et la communication interculturelles. Or, à l'heure de la circulation par autoroute, des trajets en avion, des réunions par visioconférence, les échanges interculturels sont de plus en plus nombreux.

C'est le cas au cours de ses études. Le programme de la commission européenne Erasmus permet chaque année à plus de 200 000 jeunes européens d'étudier dans un autre pays européen. Une analyse du film *L'auberge espagnole* fait de ce film comique une production cinématographique politiquement engagée. Dans cet appartement barcelonais, la cohabitation linguistique est la règle, chacun continuant à s'exprimer régulièrement dans sa langue, une source – évidente – de malentendus et de situations cocasses mais aussi une défense du plurilinguisme en Europe (Amatulli, M., 2011). Une étude des conséquences démographiques du programme Erasmus en montre, elle, une autre facette, tout aussi significative de l'idéal européen de ce programme. Outre la mobilité, l'esprit d'entreprise, la connaissance des autres cultures européennes, ces programmes ont occasionné des rencontres, des mariages... et des bébés : plus d'un millions d'enfants depuis la création du programme – 1987 – d'après une étude de l'exécutif européen (*Le nouvel observateur*, 22.09.2014).

C'est le cas au cours de sa vie professionnelle lorsqu'on travaille dans une multinationale ou dans une entreprise en contact régulier avec des personnes étrangères. Les salariés se retrouvent alors confrontés à des différences de management importantes. Suivant les cultures

des pays considérés, les réunions seront plus ou moins nombreuses, elles commenceront plus ou moins à l'heure, dureront plus ou moins longtemps (elles s'achèveront à l'heure dite dans certains pays, à la fin de l'ordre du jour dans d'autres), seront gérées de manière plus ou moins directives (ainsi, vu de l'étranger, le manager français serait perçu comme autoritaire, insuffisamment concret : *Le petitjournal.com*, 13.02.2012).

C'est également le cas tout au long de sa vie pour toutes les personnes qui émigrent temporairement ou définitivement, dans autre pays. D'après l'Organisation des Nations Unies, le monde compterait près de 200 millions de migrants. La France est, bien sûr, concernée par ces déplacements de population. Mais, la presse l'oublie trop souvent à la fois comme pays d'immigration et d'émigration. La France compte de plus en plus d'émigrés. Ils seraient plus d'un million et demi. Qu'ils partent pour faire aboutir un projet professionnel mûri de longue date, pour découvrir d'autres manières de vivre ou encore pour des raisons fiscales, l'intégration dans le pays d'accueil ne se fait pas toujours sans difficultés, notamment interculturelle qu'il faut apprendre à appréhender : façons de vivre, coutumes, manières de se comporter en public, au travail, etc..

De plus en plus courantes, ces situations confrontent les individus à des communications marquées par une forte variable interculturelle. Quels rôles jouent les différentes dimensions communicationnelles. Plus précisément, quels rôles jouent-elles dans les liens sociaux interculturels différenciés suivant la spécification indiquée au début de cette introduction : les liens horizontaux et verticaux.

La dimension communicationnelle des liens interculturels horizontaux

Si les liens sociaux se construisent toujours entre deux obligations, la nécessité de reconnaître l'autre comme suffisamment différent de soi pour nouer une interaction et suffisamment ressemblant à soi pour être capable de se comprendre, alors la dimension culturelle de l'interaction est centrale. Car la culture englobe de multiples dimensions de la vie d'un groupe social : les codes comportementaux, les mœurs, les systèmes de valeurs, les croyances socialement partagées. Autant d'éléments que partagent les individus appartenant à un groupe social, qu'il soit national ou encore professionnel (culture d'entreprise), ethnique, religieux. Autant d'éléments qui influencent à la fois le comportement de chaque membre du groupe et la manière dont chacun interprète le comportement d'autrui » (Spencer-Oatey, H., 2012).

Contrairement à une idée trop souvent occultée, la dimension culturelle ne doit pas être considérée obligatoirement sous l'angle de l'incompréhension entre individus de cultures différentes, interactions certes également présentées comme – potentielles - sources d'enrichissements. La dimension culturelle peut tout autant jouer un rôle facilitateur à la construction d'un lien social. C'est ce qu'a observé l'anthropologue Sylvain Aquatias dans le RER parisien. Il raconte la scène suivante. Deux jeunes fument de la marijuana dans un train de soir de semaine. Un troisième, un peu plus âgé, arrive. Il s'approche, demande s'il peut se joindre à eux. S'ensuit le dialogue suivant : « On n'a que ça », répond celui des deux qui tient le joint, en secouant la tête. « Ce n'est pas grave, je sais ce que c'est quand il n'y a rien à fumer » répond le nouveau venu avant de s'asseoir à côté d'eux et d'entamer la conversation. Chacun nomme sa cité et ils commencent à discuter des "notables" : sportifs locaux, trafiquants et autres figures. À la Gare du Nord, le RER s'arrête et ils se séparent, non sans se féliciter de leur rencontre mutuelle. Ils n'ont pas échangé d'adresse, simplement leurs noms et ceux de leurs cités. « Si vous passez, demandez après moi » dit le plus âgé avant de descendre en répétant son plaisir de les avoir rencontrés » (Aquatias, S., 2003). Bien sûr, partager un mode de vie, une culture commune, n'a rien d'obligatoire pour nouer conversation dans les transports de banlieue parisienne. Mais ce partage de références communes, de vécus

similaires, aide, incontestablement. Des tenues vestimentaires, des comportements, des accents, des styles musicaux, des gestes favorisent cette reconnaissance d'expérience de vies partagées. Il ne faut alors pas voir dans la catégorie « jeunes de banlieue » une catégorie objective mais une solution pour donner du sens à des codes comportementaux, des croyances, des systèmes de valeurs construits et travaillés par « des unités de sens liées à des expériences subjectives et à des positions matérielles dans la société locale ou globale » de la part d'individus qui accordent eux-mêmes une reconnaissance à cette culture (Aquatias, S., 2003). L'importance, la reconnaissance que les individus accordent à ces différents groupes culturels peuvent fluctuer dans le temps. Reste que, à l'instant de la rencontre, les sentiments d'appartenance partagés sont primordiaux. La reconnaissance réciproque de « traits culturels » communs constitue un facilitateur du lien social.

Ce n'est évidemment pas dans ce cas que la dimension culturelle du lien social horizontal fait l'objet d'interrogations managériales, sociales, familiales ou encore politiques. Mais bien quand les traits culturels apparaissent si éloignés des interlocuteurs que ces différences sont sources d'incompréhensions, voire de stress lorsque en étant confrontés à des réactions qui me surprennent mon interlocuteur remet en cause le fondement supposé naturel d'un comportement personnel.

Pour comprendre ce qui se joue précisément dans ces échanges interculturels, il est nécessaire de saisir que plusieurs dimensions culturelles rentrent en ligne de compte. Pour schématiser ces différentes dimensions, Robert Kohls a avancé l'image de l'iceberg. Comme chacun sait, seule une partie d'un iceberg est visible. L'essentiel de l'immense glacier flotte, de manière invisible, sous l'eau. De même, pour filer cette métaphore, l'essentiel des dimensions rentrant en jeu dans une relation interculturelle ne seraient pas immédiatement perceptibles. Le premier niveau culturel, connu, est composé des éléments culturels dont nous sommes conscients : les comportements externes, les coutumes, la langue, la cuisine. Autant d'aspects culturels que nous pouvons facilement convoquer quand on veut « décrire » les particularités de notre pays en voyage à l'étranger. Le deuxième niveau se décompose, lui, de traits culturels moins visibles, dont nous avons également moins conscience, mais qui sont tout aussi significatifs : les valeurs, attitudes, visions du monde, préjugés, rapport au temps, à la justice, au beau, à l'éducation, les comportements attendus en termes de modestie, de séduction lors d'une situation de conflit³. Les différences culturelles n'apparaissent alors pas nécessairement lors des premiers échanges mais elles marquent bien de fortes différences. Ainsi du comportement attendu en matière de politesse. Faut-il ouvrir immédiatement le paquet d'un cadeau que l'on vient de recevoir ? Dans les civilisations héritières de la tradition judéo-chrétienne, oui. Ouvrir le cadeau permet de montrer la valeur accordée au geste. À l'inverse, dans des pays non-ressortissants de cette héritage, ne pas ouvrir le cadeau permet de ne pas dévoiler la valeur de ce cadeau et donc évite de faire « perdre la face » à celui qui l'a offert n'est conforme à la hauteur du statut de celui qui offre. Ainsi, les attentes en matière de politesse révèlent, suivant les cultures, l'importance accordée au statut social dans les relations (Cohen-Émerique, M., 2011). Ce deuxième niveau est moins immédiatement visible. Il faut rester longtemps dans le pays avant de prendre pleinement conscience de ces multiples aspects culturels et les comprendre.

Ces deuxièmes types de traits culturels influencent non seulement notre façon de voir le monde, d'interpréter ce qui se passe sous nos yeux, mais aussi la façon de nous comporter au cours d'une interaction, notamment en pesant sur la façon d'interpréter les comportements d'autrui (*ibidem*).

3

Kohls, Robert (1984), *The values Americans live by*, Meridian House International, 14 p.

Ainsi, un lien social interculturel ajoute aux nombreux paramètres propres à favoriser l'incompréhension entre les interactants (message officiel et sous-entendus inconscients, préoccupations variables des récepteurs...) d'autres paramètres culturels. Or, ces traits culturels ont également une dimension communicationnelle. Le rapport au temps, à l'espace, à la technique, au contexte de communication sont pleinement influencés par la culture des individus.

Les liens sociaux interculturels interrogent ainsi la dimension spatiale de la communication. Les travailleurs sociaux amenés, lors de leurs rendez-vous, à mener des entretiens dans des appartements de populations de cultures différentes le mesurent quotidiennement. Ainsi, Margareth Cohen-Émerique montre de manière détaillée comment des assistants sociaux ou des animateurs peuvent être désarçonnés par des situations dont ils ne comprennent pas tous les significations, passent à côté d'un certain nombre d'informations cruciales pour leur travail. Elle l'attribue au phénomène suivant : notre société, ou plutôt une partie de celle-ci figurée par toutes les professions pour lesquelles maîtriser les mots, les textes fait partie des compétences requises, valorise prioritairement les informations explicites. Cette façon de faire est, de manière plus conceptuelle, caractéristique des sociétés à contexte culturel explicite ou encore dites de « bas contexte ». D'après Edward Hall dans une société à culture explicite, l'interlocuteur favorise ce qui est explicitement dit. À l'inverse dans une société à contexte implicite ou « de haut contexte », tout ce qui relève du contexte de l'échange verbal sera tout aussi important : gestes, silence, posture du corps, symboles, statut social. Car, outre ce qu'il se dit, ces sociétés accordent beaucoup d'importance à la place occupée par son interlocuteur dans le système social. Même si, de fait, notre société est plutôt caractéristique des cultures à contexte explicite, elle oblige aussi à savoir manipuler le langage iconique. De même, une bonne partie des communications interpersonnelles passe par la communication non-verbale (la gestuelle) ou la kinésique (la gestion de l'espace). D'ailleurs ces deux systèmes de référence – exclusifs et inclusifs - ne se débusquent pas entièrement l'un l'autre. Simplement, suivant les aires culturelles, l'un compte plus que l'autre (Alexandre Bailly, F. ; Bourgeois, D.s ; Gruère, J.-P. ; Raulet-Croset, N., 2009). Il n'en reste pas moins, observe Margareth Cohen-Émerique, que les professionnels du champ psychosocial et socio-éducatif vont privilégier les informations verbales échangées dans les entretiens, au détriment parfois de la communication contextuelle (silences, sourires, présence ou absence de la famille élargie, rituel du thé, etc.). Ce qui restreint les enseignements que le professionnel va tirer de l'échange, *a fortiori* si son interlocuteur ne maîtrise pas encore très bien le langage du pays d'accueil (2011).

Les liens sociaux interculturels interrogent, également, le contexte de la communication. La distinction entre contexte formel/contexte informel peut, ainsi, être réinterprétée sous l'angle culturel. Les premiers caractérisent les moments « formels » tels que – au travail – une réunion professionnelle, la présentation d'un produit, un entretien d'embauche. Les seconds définissent les moments « interpersonnels et informels » tels que les rencontres imprévues entre collègues, les déjeuners entre copains du bureau. Les premiers ont pour fonction de fournir un cadre qui structure les relations professionnelles dans un type de comportement attendu (Lardellier, P., 2003, p. 43), ce qui n'est – *a priori* – pas l'objet des seconds. Et pourtant, dans d'autres contextes culturels que le contexte hexagonal, ne faut-il pas également réévaluer à la hausse l'importance des contextes informels dans la préparation de ventes commerciales, de négociations juridiques ?

De la même façon, les liens sociaux interculturels interrogent les autres dimensions – techniques, temporelles – communicationnelles d'une relation horizontale. C'est pourquoi, il est ainsi important de voir quels paramètres communicationnels sont potentiellement le plus sources d'incompréhensions lors d'une relation interculturelle ? Et puis, dans une société qui

augmente les déplacements, les rencontres, de quelles manières les nouvelles pratiques de communication impactent-elles les liens sociaux interculturels directs ?

La dimension communicationnelle des liens interculturels verticaux.

Outre la multiplication des rencontres interculturelles, la globalisation des échanges se traduit par de nouvelles questions relatives au vivre ensemble. Pour faire société, il faut non seulement que les individus partagent des activités en commun, qu'ils aient besoin les uns des autres, mais il faut aussi qu'ils aient une représentation partagée de ce qu'ils sont collectivement, de ce qu'ils constituent comme groupe, de ce qui les relie les uns aux autres. Cet attachement se noue dans les liens verticaux. Ces liens qui rattachent l'individu à la société au travers de valeurs, de normes, de représentations de ce qui nous relie également puisque « la représentation de ce qui nous relie contribue à nous relier » (Dacheux, É. 2010, p. 139). Or « comment se construit le lien symbolique qui unit une personne à sa culture dans des démocraties pluriculturelles de plus en plus interdépendantes ? » (*Ibid.*, p. 16). Comment se construit dans ce contexte la représentation de ce que nous avons en commun ?

Ici, d'autres pratiques de communication collectives rentrent en ligne de compte. D'un côté les médias de masse, de l'autre les technologies d'information communication. Si le vivre ensemble en matière culturelle se construit largement dans les relations directes, à l'intérieur de réseaux de sociabilités quotidiennes, il se tisse aussi à la télévision, à la radio ou encore au travers des fictions racontées sous forme de bandes dessinées. Il se tient dans ces espaces où se décrit/se raconte/se débat – suivant les types de programmes - tous les jours l'histoire d'un monde commun.

Pour Dominique Wolton, les spécialistes des médias doivent non seulement observer le rôle des industries médiatiques sur ces questions mais, considère-t-il, également faire des propositions. Ainsi, *l'autre mondialisation*, publié en 2003, développe une réflexion à vocation prescriptive sur les enjeux culturels de la mondialisation et le rôle de celle-ci. Il se pose les questions suivantes : à quelles conditions se supporter mieux dans un monde plus visible mais aussi plus incompréhensible ? À quelles conditions – notamment médiatiques – apprendre à mieux cohabiter et à mieux tolérer ces différences (Wolton D., 2003). Son raisonnement suit plusieurs étapes.

Il part du constat de l'irréversible pluralité des réceptions des contenus médiatiques de la part des auditeurs et téléspectateurs du monde entier. L'écart d'interprétation entre le contenu diffusé, défendu par les producteurs d'un message et les réceptions qu'en font les récepteurs est bien documenté. Cet écart entre production et réception tient à de multiples paramètres qu'il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de démêler. Jouent en effet des questions de communauté d'interprétation (étudiées par les *cultural studies*), de genre (les hommes et les femmes ne lisent par exemple pas les mêmes rubriques dans les journaux quotidiens), de sensibilité politique (avec le biais d'endogroupe Cerf van der Linden démontre qu'un auditeur sera plus ou moins critique vis-à-vis d'un discours d'un responsable politique étiqueté, pour l'expérience, à gauche ou à droite selon que l'étiquette supposée de l'homme politique écouté soit ou non celle de sa propre sensibilité politique). Jouent également les paramètres culturels, ce que toutes les émissions de télé-réalité mondialement diffusées donnent l'occasion de vérifier (Lochard, G. et Soulez G., 2003). De la même manière, en matière d'information politique, il n'y a pas de raison pour que les téléspectateurs chinois, arabes, américains, allemands, vivant dans des aires culturelles différentes, aient une même interprétation d'un événement d'actualité à résonance mondiale : conflit religieux, bataille militaire, etc. Si les agences de presse occidentales ont longtemps eu le monopole de la diffusion des dépêches d'agence, si les premières chaînes télévisées d'initiatives étatiques développées dans le but de

faire rayonner leur perception de l'actualité dans le monde était le fait d'États occidentaux, ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est, constate alors Dominique Wolton, un certain modèle universaliste – en réalité occidental – de l'information et du lien entre information et communication qui s'effondre (*Ibid.*)

En découle l'idée que, loin de favoriser le rapprochement des points de vue, la mondialisation de l'information accélère, au contraire, la divergence d'interprétation en confrontant les téléspectateurs du monde entier à des images, des discours pour lesquels ils ne disposent pas des mêmes références culturelles, des mêmes clés d'interprétation que les producteurs de ces discours. Raisons pour lesquelles, *L'autre mondialisation* plaide pour la politique d'offre médiatique suivante : d'un côté lutter contre les risques de concentration excessive des industries médiatiques. Ce qui implique donc de développer une offre médiatique concurrente, plurielle, au niveau mondial comme aux échelles nationales. Ce qui doit permettre d'assurer une plus grande sensibilisation aux styles, aux programmes des autres aides médiatiques et culturelles. Car pour apprendre à cohabiter il faut comprendre les références culturelles d'autrui, comprendre leur univers symbolique. De l'autre, assurer un équilibre entre les médias généralistes et thématiques afin que la croissance des derniers ne menace pas la fonction de lien social des premiers (*Ibid.*, 2003). Pour compléter cette réflexion, il faut aussi intégrer les deux paramètres suivants. Pour que les médias jouent un rôle d'ouverture aux autres cultures, quelles qu'elles soient (nationales, religieuses, sociales), il faut aussi s'assurer d'une relative diversité des propos tenus par les médias. Une diversité des citoyens qui est d'ailleurs loin d'être assurée dans les médias de masse (Rouquette, S., 2001 ; Macé E., 2007). Il faut aussi assurer les conditions - en termes d'organisation économique, politique ou de dispositif des médias - d'une présentation de l'autre non caricaturale, au risque d'enfermer l'autre que soi dans des stéréotypes, certes bien « commodes » pour simplifier et appréhender la complexité du monde, mais bien trop réducteurs pour en assurer une réelle compréhension.

Si les médias de masse traitent de la dimension culturelle du vivre ensemble de manière biaisée, qu'en est-il des contenus diffusés en dehors de ces médias de masse ? Les nouveaux espaces d'échange d'opinions en ligne, de productions et de médiatisations décentralisées de contenus apparus avec les technologies d'information communication numériques (ordinateurs, smartphones, tablettes) sur le réseau des réseaux offrent-ils des alternatives probantes ? Peut-on imaginer, ici, un contre-système médiatique s'ouvrant, par la diversité des acteurs/producteurs à cet espace de discussion de la société sur elle-même que constitue l'espace public médiatique (blogueurs, co-auteurs d'articles d'encyclopédies collaboratives..) ? Car, de fait, internet constitue un des endroits où se tisse les liens sociaux intergroupes, y compris des groupes culturels. Et ce contrairement à la presse généraliste, la radio ou la télévision, médias de masse qui n'ont jamais réussi à se rendre incontournables comme supports de sociabilité à grande échelle (au-delà d'exemples tels que les clubs de cinémas ou les radios associatives) (Carré, D. et Panico, R., 2012, p. 269-283). Or, ce sont des espaces où les individus produisent eux-mêmes les contenus qu'ils souhaiteraient voir lire. Comme l'a constatée Sihem Najar, les pages *Facebook* peuvent servir à cela : permettre à ses membres d'échanger en ligne sur l'actualité d'un monde culturel partagé, et ce autour de photographies de paysages, de musiques régionales, d'événements locaux. Les « sons et des chansons (sur l'expatriation, la mère, la région d'appartenance, le pays d'origine...), les proverbes, les dictons et les blagues, les recettes de cuisine, etc. ». sont les ingrédients qui permettent par exemple au « migrant connecté » (Diminescu, D., 2005) et aux siens de situer leurs interactions dans un symbolique culturel partagé » (Najar, S., 2011, p. 9). Dans cet espace virtuel, tout peut-il, pour autant, s'écrire ? Plus exactement, existe-t-il d'autres facteurs de normalisation des contenus « numériquement dicibles », seuls les contenus positifs, les

valeurs consensuelles partagées au sein de ces groupes étant cités par les autres, « likés » par les lecteurs, « partagés » par les internautes. Ce qui reviendrait à substituer une normalisation des médias de masse – en partie dû à des logiques médiatiques, en partie en raison de logiques sociales qui les dépassent - à une normalisation intragroupe.

5 - Cadre méthodologique et théorique de ce travail collectif

Même restreint à une thématique précise - comment les pratiques de communication participent à l'élaboration du lien social et, secondairement à sa reconfiguration actuelle – ce livre interroge de multiples dimensions. C'est précisément la force de ce travail collectif d'être composé de chercheurs issus de disciplines scientifiquement complémentaires. Les auteurs des chapitres qui vont suivre appartiennent, pour l'essentiel, à l'équipe de recherche *Communication et solidarité* (EA 46 47 Clermont Universités). Une équipe, et un livre, composés notamment de chercheurs en Sciences de l'information et de la communication et en Civilisations étrangères (Civilisation espagnole, germanique, anglo-saxonne, arabe).

Les premiers sont familiers des questions relatives à l'évolution des médias et du journalisme, de la communication numérique / interculturelle, des pratiques de communication et des usages des TIC, de l'open data, d'internet.

Les seconds sont spécialistes des problématiques relatives aux langues et cultures étrangères, à l'identité et l'interculturalité (sociétés, entreprises, organisations), à la diversité.

Ensemble, ces chercheurs ont choisi d'étudier la reconfiguration du lien social, en prenant conjointement en compte les multiples dimensions évoquées au-dessus.

Entre 2008 et 2010, ils l'ont fait dans un premier ouvrage intitulé *Vivre ensemble aujourd'hui* (dir. Dacheux, E., 2010). Entre 2011 et aujourd'hui, ils ont décidé de poursuivre cette réflexion à s'attachant à l'angle d'analyse détaillé dans cette introduction : les reconfigurations du lien social au prisme des pratiques de communication.

Pour cela, cette équipe clermontoise s'est dotée d'une cadre de travail précis :

- Commencer par fixer – collectivement – un sujet de recherche déterminé, sujet défini autour définitions partagées (quelle définition de lien social retenons-nous ? Quels enjeux chaque pratique de communication interroge-t-elle ?) et de problématiques explicitées. Ce fut l'objet de réunions de travail des années 2011 et début 2012.
- À partir de septembre 2012 jusqu'à novembre 2014, chaque chercheur associé à ce projet a présenté à l'équipe l'évolution de son travail lors de séances mensuelles de deux heures. Ces échanges et ces retours multiples ont permis d'affiner progressivement les objets de recherche respectifs des uns en prenant en compte les questionnements et/ou les résultats des autres.
- Enfin, la dernière partie de ce calendrier a été consacrée aux relectures croisées des travaux rédigés afin de finaliser la dimension collective de ce projet de recherche de quinze personnes.

Fort de l'expérience de *Vivre ensemble aujourd'hui*, cette équipe s'est, en parallèle, accordée sur le cadre méthodologique suivant : pour étudier l'impact des pratiques de communication sur le lien social dans ses multiples dimensions il faut à la fois se doter d'un cadre conceptuel et problématique commun et éclairer ces questions de terrains différents et concrets. « Cet éclairage de terrains multiples sur une question unique (le lien social) ne signifie pas collection de travaux sans rapport entre eux. Le terrain ne parle que si on sait entendre, c'est-

à-dire construire une problématique commune » (Dacheux, E., 2010).

C'est précisément l'ambition de ce livre. C'est la raison pour laquelle celui-ci se construit autour de trois questions/trois parties à partir des terrains suivants :

1 - La première part des pratiques de communication. De quelles manières celles-ci participent-elles à la construction du lien social ?

L'analyse comparée des pratiques de communication non verbales chez les francs-maçons et les pèlerins permet d'étudier plusieurs dimension invisibles – mais centrales – de la communication : les gestes, les vêtements, les comportements (Agnès Bernard, Cécilia Brassier-Rodrigues, Olivia Salmon-Monviola). Tandis que l'étude du gouvernement du temps montre comment la dimension temporelle joue aujourd'hui un rôle nouveau dans le vivre ensemble (Bernard Cahier).

2 - La deuxième prend en compte les nouvelles pratiques de communication (communication à distance, par écrit, en réseau...) : quels rôles jouent les nouvelles pratiques de communication dans la reconfiguration des liens sociaux ?

Quel rôle jouent les mails, les SMS, les jeux vidéo, toutes ces nouvelles pratiques qui font des couples des entités hyperconnectées (Sophie Demonceaux). Quelles places ont, parallèlement pris les réseaux sociaux dans l'entretien de liens sociaux des communautés ethniques (Souâd Touhami). En quoi enfin, la transformation des autorités médiatiques en ligne impacte le vivre ensemble (Pergia Gkouskou-Giannakou) ?

3 - La troisième part des évolutions du lien social. Parmi les reconfigurations constatées, l'une touche à la multiplication des liens sociaux concernés par une dimension culturelle. Quels rôles jouent ainsi les pratiques de communication dans ce contexte de développement des liens sociaux interculturels ?

Ainsi, Renaud Dumont propose une réflexion pour une (re)construction du « vivre ensemble ». Une réflexion qui fait écho à l'étude des stéréotypes constatés dans les bandes dessinées par Éric Dacheux.

En parallèle, Renaud Dumont étudie des produits culturels nés de situations de conflits. Comment ces chansons participent symboliquement à la construction d'une idéologie du vivre ensemble interculturel ? Comment, enfin, les couples biculturels naviguent entre compréhension et incompréhension culturelle au quotidien (Dana martin) ?

Chacune de ces enquêtes de terrain étudie de quelles façons les pratiques de communication participent à l'élaboration du lien social. Ce faisant, chacune d'entre elles participe à éclairer d'un regard nouveau la construction, et secondairement la reconfiguration, du lien social. C'est toute l'ambition de cette recherche collective.

Bibliographie

Alexandre Bailly, Frédérique ; Bourgeois, Denis ; Gruère, Jean-Pierre ; Raulet-Croset, Nathalie (2009), *Comportements humains et management*, Paris, Pearson, 352 p.

Amatulli, Margareth (2011), « *L'auberge Espagnole* de Cédric Klapisch : identité, altérité, européenité », *L'identité Plurielle*, coord. Rouquette, S., PUBP, p. 227-239.

Angeon, Valérie ; Patrick Caron ; Lardon, Sylvie (2006), « Quel rôle de la proximité dans ce processus ? », *Développement local et territoires*, n°7, 21 p.

Aquatias, Sylvain (2003), « Jeunes de banlieue, entre communauté et société », *Socio-anthropologie* [En ligne].

- Rouquette, Sébastien (2015), « Pratiques de communication et lien social », *Nouer le lien social*, Dir. Rouquette, S., PUBP, Clermont-Ferrand, p. 7-43.
- Beaudouin, Valérie et Velkovska, Julia (1999), « Constitution d'un espace de communication sur Internet », *Réseaux*, n°97, p.121-177.
- Belton Chevallier, Leslie (2009), *Mobilités et lien social. Sphères privée et professionnelle à l'épreuve du quotidien*, Thèse de doctorat, dir. De Coninck, F., Université Paris Est Marne La Vallée, 507 p.
- Blanpain, Nathalie et Pan Ké Shon, Jean-Louis (1998), « 1983 -1997 : les Français se parlent de moins en moins », *Insee première*, n°571, 4 p.
- Bouvier, Pierre (2005), *Le lien social*, Paris, Gallimard, 405 p.
- Carré, Dominique et Panico, Robert (2012) : « Du fichage subi à l'affichage de soi. Eléments pour une approche communicationnelle du contrôle social *Connexions. Communication numérique et lien social* », Dir. Proulx, S., Klein, A, Presses universitaires de Namur, p. 269-283.
- Cohen-Émerique, Margalit (2011), *Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques*, Paris, Presses de l'ehesp, 470 p.
- Cusset, Pierre (2006), « Les évolutions du lien social, un état des lieux », Paris, *La documentation française*, p. 21-36.
- Cusset, Pierre-Yves (2007), *Le lien social*, Paris, Armand Colin, 128 p.
- Dacheux, Éric (2011), « La profonde ambivalence de la communication », *La communication*, CNRS éditions, Dir. Dacheux É. p. 11-31.
- Duret, Pascal (1999), *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris, PUF, 180 p.
- Ernst, Audrey et Pigeassou, Charles (2006), « Être seuls ensemble : une figure moderne du lien social dans les centres de remise en forme », *Sciences et motricité*, n°56, p. 65-74.
- Ferrary, Michel (1999), « Dynamique des réseaux sociaux et stratégies d'encastrement social », *Revue d'économie industrielle*, n°130, p. 71-202.
- Fondation de France (2014), *Les solitudes en France*, 32 p.
- Fournier, Irène ; Silberman, Roxane (2006), « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique qui persiste », *Revue française de sociologie*, p. 243-292.
- Gauchet, Marcel (1998), « Essai de psychologie contemporaine », *Le débat*, n°99, p. 164-181.
- Lamizet, Bernard (1999), *La médiation culturelle*, Paris, L'Harmattan, 450 p.
- Lardellier Pascal (2003), *Théorie du lien rituel*, Paris, L'harmattan, 238 p.
- Lepastier, Samuel (2013), « L'incommunication, un concept transdisciplinaire », *L'incommunication*, dir. Lepastier S., Paris, CNRS Éditions, p. 9-30.
- Licoppe, Christian (2002), « Sociabilités et technologies de communication. Deux modalités d'entretiens des liens Interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », *Réseaux*, vol. 20, n°112-113, p.173-210.
- Lochard, Guy et Soulez, Guillaume (2003), dir., « La télé-réalité, un débat mondial : les métamorphoses de *Big Brother* », *MédiaMorphoses*, 167 p.
- Macé, Éric (2007), « Comment mesurer les discriminations ethnoraciales à la télévision ? Une comparaison internationale », *Qui a peur de la télévision en couleurs ? La diversité culturelle dans les médias*, Dir. Rigoni I., Montreuil, Aux lieux d'être, p. 241-264.

- Rouquette, Sébastien (2015), « Pratiques de communication et lien social », *Nouer le lien social*, Dir. Rouquette, S., PUBP, Clermont-Ferrand, p. 7-43.
- Martin, Claude (2005), « Individualisation, famille et lien social », *Regards croisés sur le lien social*, dir. Bouget D. et Karsenty S., Paris, L'harmattan, p. 311-326.
- Martin, Olivier et Singly, François, (2002), « Le téléphone portable dans la vie conjugale », *Réseaux*, p. 212-248.
- Najar, Sihem (2011), « Les pratiques sociales de l'Internet et les transformations des identités et des liens sociaux au Maghreb », *Revue géographique des pays méditerranéens*, p. 49-57
- Messu, Michel (2011), « Qu'est-ce qu'avoir une appartenance dans nos sociétés dites individualistes ? », *SociologieS* [En ligne].
- Paugam, Serge (2006), « L'épreuve du chômage, une rupture cumulative des liens sociaux ? », 15 p.
- Paugam, Serge (2008), *Le lien social*, Paris, PUF, 128 p.
- Prouteau, Lionel et Wolff, François-Charles (2005), « Le bénévolat informel, un bénévolat de proximité », dir. Bouget, D. et Karsenty S., *Regards croisés sur le lien social*, Paris, L'Harmattan, p. 327-336.
- Rasse, Paul (1995), *La rencontre des mondes. Diversité culturelle et communication*, Paris, Armand colin, 301 p.
- Rouquette, Sébastien (2011), « L'identité plurielle », *L'identité plurielle*, Dir. Rouquette, S., Clermont-Ferrand, PUBP, p. 7-21.
- Rouquette, Sébastien (2001), *L'impopulaire télévision populaire*, Paris, L'harmattan, 304 p.
- Rouquette, Sébastien (2002), *Vie et mort des débats télévisés*, Paris/Louvain, Ina/De Boeck, 247 p.
- Robert, Pascal (2005), « De la communication à l'incommunication ? », *Communication et langages*, n°146, p. 3-18.
- Singly, François de (2005), *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme créé du lien*, Paris hachettes littérature, 267 p.
- Wolton, Dominique (1997), *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 401 p.
- Wolton, Dominique (2004), *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 212 p.
- Simmel, Georg (2013, 1^{ère} éd.1908), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 780 p.